



**Association communautaire La Croisée**

**AMÉLIORER L'UTILISATION COMMUNAUTAIRE LOCALE DU TRANSPORT EN COMMUN**

**PROPOSITION DE LA CROISÉE - OCTOBRE 2017**

**GATINEAU (AYLMER SECTOR)**

## TABLE DES MATIÈRES

Aperçu .....	1
L'objectif .....	2
L'opportunité.....	2
Notre Proposition .....	2
Qui nous sommes :.....	2
Raisonnement .....	3
Améliorations de l'attracteur local.....	3
Support et entretien des sentiers.....	3
Chemin no. Un (1) – (Désigné) .....	3
Chemin no. Deux (2) – (Désignation inconnue).....	4
Chemin Trois no. (3) – Non officiel.....	5
Liens piétonniers parallèles .....	5
Rue du Golf – Rue du Cadet/Rue de la Croisée .....	5
Chemin d'Aylmer et Chemin Vanier .....	6
Abris .....	7
Avantages: .....	8
Conclusion .....	8

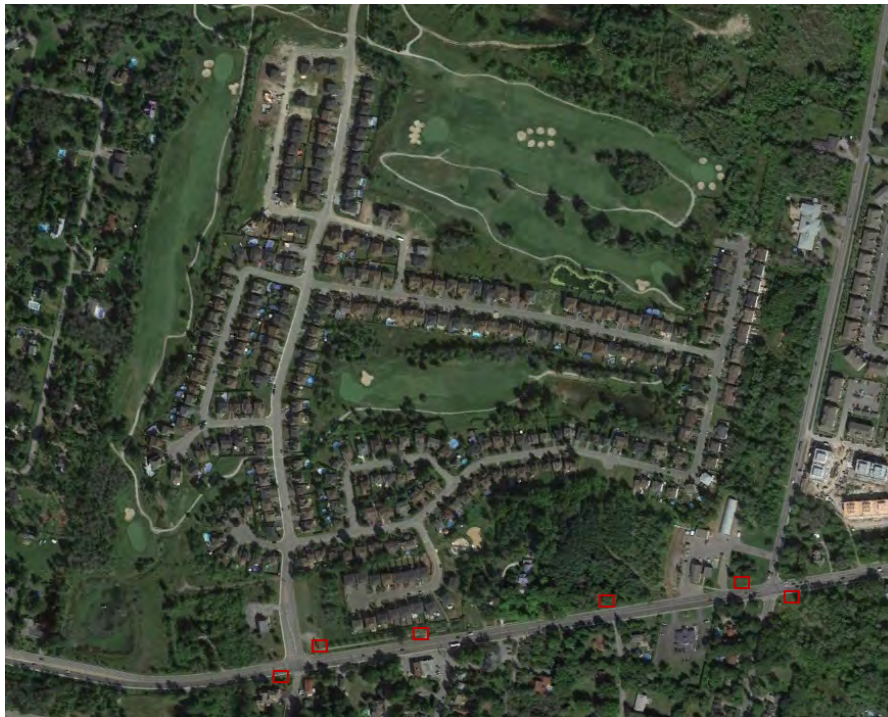
## Association communautaire La Croisée

### S.T.O. PROPOSITION - OCTOBRE 2017

#### Aperçu

La communauté de La Croisée compte environ 390 logements (850 à 1000 personnes). La plupart des résidents se considèrent chanceux d'être situés dans un corridor principal de transport en commun à Gatineau (secteur Aylmer). Comme dans d'autres communautés, la disponibilité du transport en commun est un atout commun et précieux pour de nombreux résidents. Nous sommes également conscients que la planification et la provision du transport en commun sont une entreprise complexe. Cependant, nous croyons qu'en mettant l'accent sur les contraintes communautaires actuelles à l'utilisation du transport en commun, nous transformerons notre avenir en un avenir plus durable et plus résilient. L'amélioration des petits appuis infrastructurels et des «attracteurs» locaux améliorera non seulement l'utilisation du transport en commun par notre communauté au profit des résidents et de la Société de transport de l'Outaouais (STO), mais aussi de notre environnement plus large et de la santé et sécurité de nos résidents.

Ce rapport propose trois (3) solutions locales pour une utilisation encore plus grande du transport en commun actuellement offert par la Société de transport de l'Outaouais (S.T.O.)



Location communautaire: Chemin d'Aylmer et Rue Vanier, Aylmer Sector)

## L'objectif

- Pour mieux répondre aux besoins des «usagers» de la communauté (présents et futurs), y compris l'égalité d'accès aux aînés, aux parents avec poussettes et aux personnes handicapées à l'étape de leur déplacement dans la communauté vers les infrastructures actuelles de transport en commun à la frontière communautaire.
- Améliorer la cohérence de l'utilisation du transport en commun à la qualité de la vie communautaire en tant qu'atout partagé par la Communauté de La Croisée.
- Soutenir l'engagement de la STO à «contribuer à la qualité de vie des résidents et le souhait d'offrir des services accessibles à un plus grand nombre de personnes».
- La proposition est en lien avec les suggestions concernant le transport en commun exprimées par les résidents lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association communautaire de La Croisée de septembre 2017.

## L'opportunité

- Il y a un nombre important de résidents dans notre communauté (navetteurs, acheteurs et étudiants) qui utilisent le transport en commun dans le corridor principal du chemin d'Aylmer.
- Il existe des intérêts communs et partagés parmi un «esprit de bonne volonté» pour améliorer notre corridor de transport en commun adjacent et la configuration de notre communauté.
- Bien qu'ils ne soient pas conçus en quadrillage (nous n'avons qu'une seule entrée / sortie), il existe des points d'accès communautaires planifiés et naturellement évolués («étapes en mouvement») au transport en commun.

## Notre Proposition

### Qui nous sommes :

L'Association communautaire La Croisée est une entreprise communautaire à but non lucratif dans le développement de La Croisée à Gatineau (Aylmer), Québec. Nous sommes officiellement reconnus comme tel par la Ville de Gatineau et la province de Québec. Le mandat de notre association, inscrit dans nos statuts, a pour objectif de:

- «Défendre et promouvoir les intérêts partagés et communs de la communauté de La Croisée sur les questions touchant la planification, les ressources, le développement et l'environnement de la communauté de façon coopérative et informative.»



## Raisonnement

L'amélioration des points d'accès du transport en commun communautaire devrait être considérée comme faisant partie d'un système adaptatif complexe où les contraintes et les utilisateurs de la communauté peuvent co-évoluer. Les utilisateurs actuels du transport en commun ont souligné des améliorations spécifiques aux conditions actuelles qui créeraient des « attractions bénéfiques », ce qui donnerait un soutien accru à la sécurité et à l'utilisation du transport en commun. Bien qu'il s'agisse d'un processus évolutif, il s'agit probablement d'un moyen demandant beaucoup moins de ressources pour obtenir des résultats plus grands et positifs.

## Améliorations de l'attracteur local

- Support et entretien du sentier
- Lignes parallèles, lumières à piétons connectés
- Abri

### Support et entretien des sentiers

Notre communauté a un trottoir et trois chemins reliés au transport en commun. L'utilisation accrue du transport en commun serait encouragée en améliorant l'entretien et le déneigement de ces sentiers. C'est un attracteur de coûts relativement minime qui peut améliorer la facilité d'utilisation, la durabilité et le succès du transport en commun.

#### Chemin no. Un (1) – (Désigné)

Un chemin partiellement pavé existe depuis la rue de L'impasse du Cadet jusqu'aux arrêts no. 1286 et no. 1280. Ce chemin n'est pas maintenu régulièrement tout au long de l'année. L'accès hivernal devient considérablement restrictif ou impraticable et les résidents ne sont alors pas encouragés ou attirés à utiliser notre option du transport en commun.



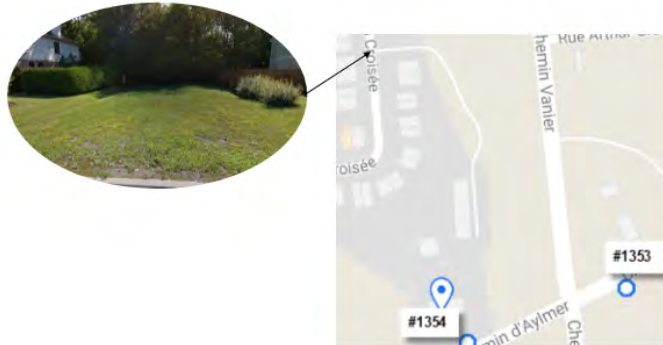
## Chemin no. Deux (2) – (Désignation inconnue)

Le deuxième chemin est situé approximativement à mi-chemin de la rue de la Croisée. Son statut de désignation d'accès au transport en commun est inconnu, bien qu'il semble avoir été créé par d'autres (dégagé à travers les bois et avec une passerelle en pierre concassée). Il est également indiqué sur la carte de la STO. Il permet d'accéder aux arrêts situés à proximité de l'intersection du chemin d'Aylmer et de la rue Vanier. De même que pour le sentier 1, l'entretien et l'accès hivernal de cette voie sont nécessaires pour mieux soutenir les déplacements vers et depuis la collectivité tout au long de l'année.



### **Chemin Trois no. (3) – Non officiel**

L'accès au troisième chemin se fait à travers un terrain privé. Il a été créé à partir de l'extrémité nord de la rue de la Croisée. La permission d'utiliser cette route pour avoir accès au transport en commun a été accordée dans l'immédiat et à court terme aux résidents, par le propriétaire. Le sentier a été créé il y a plusieurs années. Il a évolué et a été partiellement entretenu par les résidents au fil du temps. Ce chemin emprunte également l'allée menant au stationnement du poste de police pour compléter le trajet jusqu'aux arrêts no. 1353, 1354, etc. du chemin Vanier / Chemin d'Aylmer.



### **Liens piétonniers parallèles**

#### **Rue du Golf – Rue du Cadet/Rue de la Croisée**

Le maintien des liens piétonniers parallèles près de la rue du Golf pour des arrêts sur le côté nord du chemin d'Aylmer permettra un meilleur accès aux voies de transport en commun et communautaires.



## **Chemin d'Aylmer et Chemin Vanier**

De même, le maintien de liens piétonniers parallèles durant toute l'année, y compris le déneigement vers et à partir des arrêts du côté nord du chemin d'Aylmer, près du chemin Vanier, permettra d'améliorer l'accès aux transports en commun et aux sentiers communautaires. Actuellement, et dans le pire des cas, l'arrêt no. 1346 est complètement isolé et l'accès est extrêmement dangereux.

Les liens piétonniers du côté nord du chemin d'Aylmer pourraient également permettre l'accès au corridor nord-sud du chemin Vanier.

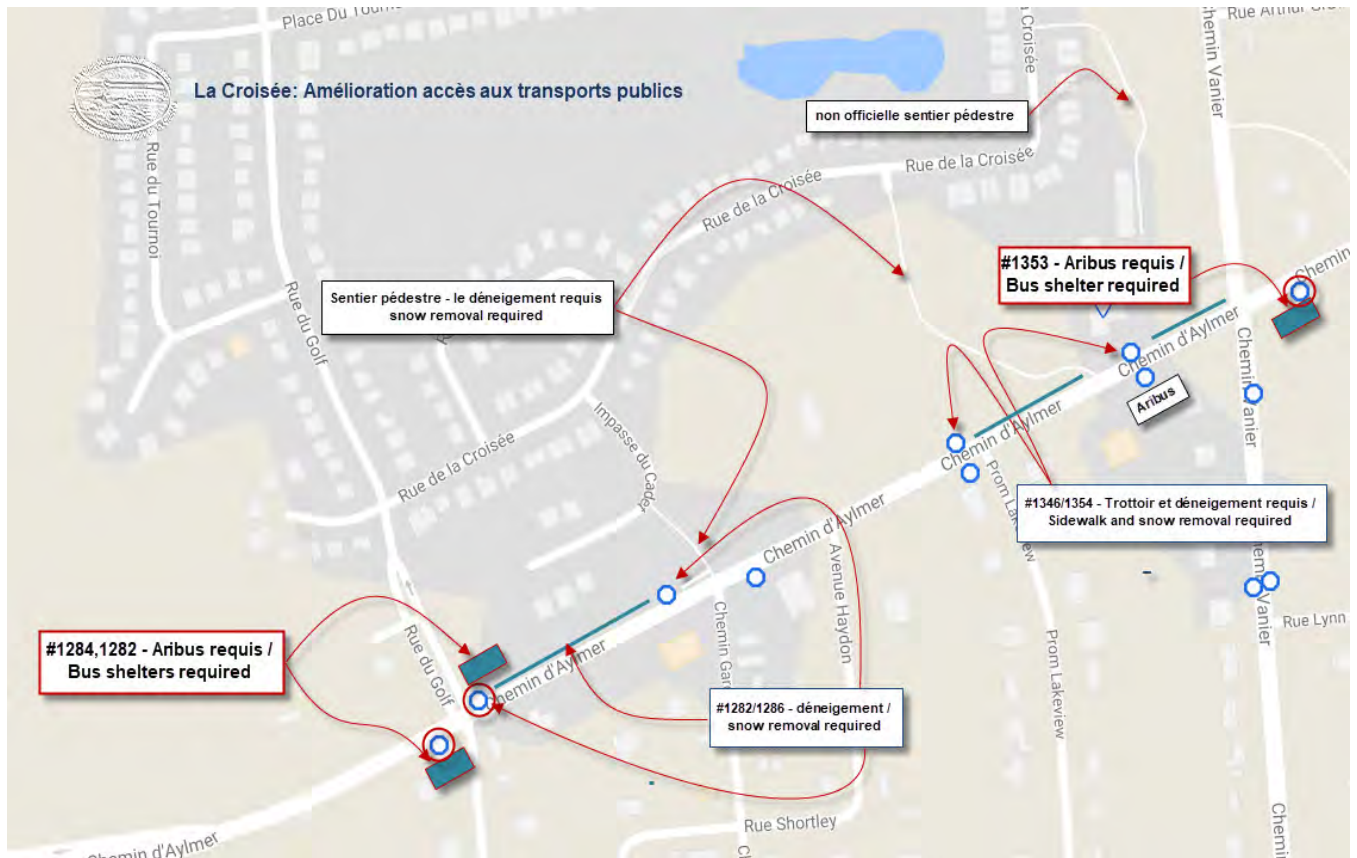




## Abris

Il y a beaucoup d'étudiants, de navetteurs et de nombreux autres usagers qui parcourent une distance considérable pour se rendre à notre corridor de transport en commun le long du chemin d'Aylmer. Une fois arrivés, les passagers sont situés très près d'une route qui normalise une vitesse de 70 à 80 km / h. La mise à disposition d'abris à ces endroits fournirait une protection contre les conditions météorologiques amplifiées dues aux embruns de la circulation et aux courants d'air des véhicules, mais aussi un sentiment de sécurité accrue en ayant des abris en retrait.

Tout comme les sentiers améliorés et les voies piétonnières reliées, les abris fourniraient un attrait bénéfique visible à long terme aux autres résidents qui envisagent d'utiliser le transport en commun. Les coûts à long terme peuvent être compensés par un achalandage accru. Les trois refuges suivants seraient les plus rentables et bénéfiques pour notre communauté tels que démontrés ci-dessous aux arrêts no. 1282, 1284 et 1353.



**Avantages:**

- Une sécurité accrue pour les piétons et les utilisateurs d'autobus;
- Utilisation accrue du transport en commun;
- Favorise le bien-être et l'amélioration de la vie communautaire;  
Améliore l'engagement et le soutien d'un atout communautaire valorisé et partagé.

**Conclusion**

Nous sommes reconnaissants de cette occasion d'aider la Société de transport de l'Outaouais ainsi que notre communauté. La planification et la prestation de services de transport en commun pour toute communauté constituent une entreprise complexe. Nous sommes conscients que la qualité de notre vie communautaire est liée à cette entreprise de manière évolutive.

Nous croyons que la mise en œuvre le plus tôt possible des propositions simples ci-dessus pour améliorer notre utilisation locale du transport en commun se traduira par des résultats plus durables, résilients et mutuellement bénéfiques à l'avenir.

L'Association communautaire de la Croisée

<https://croisée.org>